



Chabbat
Béchala'h
Chabbat Chira

17 Chevat 5784
27 Janvier 2024

La Parole du Rav Brand

La première mitsva ordonnée après la sortie d'Égypte est la sanctification des premiers-nés : « Consacre-Moi tout premier-né, qui ouvre le réhem/matrice/utérus, parmi les enfants d'Israël [...] Souvenez-vous de ce jour où vous êtes sortis d'Égypte, de la maison de servitude » (Chémot 13,2-3). Aucune plaie ne fit céder le Pharaon, hormis la mort des premiers-nés égyptiens. Il avait pourtant été prévenu. Dès le début de sa rencontre avec D.ieu, Moché avait reçu l'ordre suivant : « Tu diras à Pharaon : Ainsi parle D.ieu : Israël est Mon fils, Mon premier-né. Je te dis : Laisse aller Mon fils, pour qu'il Me serve, et si tu refuses de le laisser aller, voici : Je ferai périr ton fils, ton premier-né » (Chémot 4,22). Le fait que le peuple juif soit le « fils premier-né » de D.ieu sous-entend qu'il aurait d'autres « fils » : ce sont les soixante-dix autres peuples. Israël est Son premier-né, car il est celui qui – le premier – a reconnu en Lui son père. Au fur et à mesure de l'Histoire, des peuples naîtront et reconnaîtront D.ieu comme père. Pharaon croyait que lui et son peuple étaient le numéro 1 de l'humanité, et voilà que Moché lui annonce que D.ieu a choisi le peuple juif pour être Son premier-né.

La sainteté des premiers-nés est conséquente du fait qu'ils ouvrent la matrice. Cela signifie que l'Égypte était la matrice du peuple juif, dans laquelle eut lieu sa « gestation », et la sortie d'Égypte fut sa « naissance » (Yehezkel, 16,4). Si Pharaon avait obtempéré à la demande de Moché et renvoyé aussitôt les juifs, la « naissance » se serait passée sans douleur pour l'Égypte. Son obstination eut comme conséquence dix terribles plaies – analogues à des « contractions » – pour que l'Égypte « accouche » ce nouveau-né.

Les sage-femmes juives devaient favoriser deux « accouchements » : celui de chaque bébé juif qui sortirait de l'utérus de leur mère juive, et celui du peuple juif de sa matrice : le pays d'Égypte ! Le Pharaon ordonna d'empêcher – dès l'accouchement – que les garçons vivent, cherchant ainsi à éviter une « naissance vivante » du peuple juif, la sortie d'Égypte.

L'une des sage-femmes s'appelait Pouah. Son nom signifie : a) qui chante en berçant les nouveau-nés pour les calmer ; b) qui hurle, terme que le prophète utilise pour décrire les hurlements d'une femme qui accouche (Rachi, Chémot 1,15). Chaque interprétation se trouve aux antipodes de l'autre ! Mais selon ce qui a été dit, il s'agit de deux actions concomitantes. Pour aider les mères juives, Pouah déployait toute sa douceur, et elle calmait leurs bébés. Et pour favoriser l'accouchement du peuple, Pouah fit comprendre au Pharaon que son refus d'ouvrir la « matrice » pour l'accouchement du peuple provoquerait des hurlements inouïs de l'accouchée : « Et tous les premiers-nés mourront dans le pays d'Égypte, depuis le premier-né de Pharaon assis sur son trône, jusqu'au premier-né de la servante qui est derrière la meule, et jusqu'à tous les premiers-nés des animaux. Il y aura dans tout le pays d'Égypte de grands cris, comme il n'y en a point eu et qu'il n'y en aura plus de semblables » (Chémot 11,5-6).

Quant à la future délivrance du peuple juif, elle suivra le même schéma que la sortie d'Égypte : « Comme au jour où tu sortis du pays d'Égypte, Je te ferai voir des prodiges » (Mikha 7,15). Les soixante-dix peuples seront la matrice d'où le peuple juif sortira et renaîtra, comme l'expriment souvent les prophètes (exemple : Tehilim 22,32). S'ils laissent partir les juifs vers leur terre de bon gré, l'« accouchement » se fera sans douleur pour la « maman ». Mais s'ils s'y opposent, ils subiront des plaies comme jadis les Égyptiens, puis ils finiront par reconnaître D.ieu : « Les nations le verront, et seront confuses, avec toute leur puissance ; elles mettront la main sur la bouche, leurs oreilles seront assourdies. Elles lécheront la poussière, comme le serpent, comme les reptiles de la terre; elles seront saisies de frayeur hors de leurs forteresses, elles trembleront devant notre D.ieu [...] » (Mikha 7,16-17). Ce thème est abondamment traité par les prophètes. Et si les événements actuels feront partie ?

Rav Yehiel Brand

Ville	Entrée	Sortie
Jérusalem	16:27	17:47
Paris	17:19	18:30
Marseille	17:23	18:29
Lyon	17:19	18:26
Strasbourg	16:58	18:09

N° 372

Pour aller plus loin...

1) Les Béné Efrayim envisagèrent de sortir d'Égypte 30 ans avant la date prévue par Hachem (c'est-à-dire le 15 Nissan 2448). Quelle en est la raison ?

2) Il est écrit (Téhilim 114-3) : « Hayame raah Vayanoss ». Et le Midrach Péliya de demander : « Qu'est-ce que la mer « vit » de si particulier pour « s'enfuir » (s'ouvrir) devant les béné Israël ? Et le Midrach Péliya de répondre : « Elle « vit » une béraila de Rabbi Yichmael ! Quel est le sens de ce Midrach surprenant ?

3) À propos de l'expression « Vayivakéhou hamayim » (14-21), nos sages enseignent que Moché utilisa le nom saint « Ralad » pour ouvrir la mer Rouge, comme il est dit : « bokéya yam lifné Moché ». Comment les termes de ce verset peuvent-ils constituer une preuve à l'enseignement précité de nos sages ?

4) Il est écrit (15-1) : « Az yachir Moché ouvné Israël ète achira hazote l'hachem ». Que vient inclure la particule « ète » composant ce verset ?

5) Il est écrit (17-16) : « Mil'hama l'hachem baamalek midor dor ». Quel est le sens de cette répétition (« midor dor ») ?

Yaacov Guetta

La Paracha en Résumé

Montée 1 : Après la sortie d'Égypte, Hachem ne fit pas passer les béné Israël par la route des Philistins, les faisant entrer directement en Israël, parce qu'ils n'étaient pas prêts à la guerre. Ils voyagèrent avec les ossements des 12 fils de Yaacov. Le 16 Nissan, ils arrivèrent à Etam. Ils avaient une nuée qui les guidait le jour et une colonne de feu la nuit. Le 17 Nissan, les béné Israël revinrent à Pitom, afin de tenter les Égyptiens à les poursuivre, ce qu'ils firent.

Montée 2 : Paro se sacrifia en passant devant tout son peuple. En les voyant arriver, certains Hébreux prièrent, d'autres se plainquirent. Moché les rassura en leur disant que c'est Hachem qui fera la guerre pour eux.

Montée 3 : Hachem demande à Moché d'ouvrir la mer et lui annonce que les Égyptiens les suivront. Un ange se posta entre le camp égyptien et hébreu afin d'arrêter les jets de projectiles. Aussi, la nuée obscurcissait le camp égyptien et éclairait le camp hébreu. Pendant la traversée, Hachem noya les Égyptiens peu avant l'aube du septième jour de la sortie d'Égypte.

Montée 4 : Moché fit refermer la mer qui recouvrit dans sa totalité les Égyptiens et leurs chars. La mer les recracha et chaque Hébreu put reconnaître ses agresseurs morts, afin de s'assurer de leur mort, puis ils furent enterrés par Hachem. Les

béné Israël entonnèrent la « chira » en répétant après Moché. Les femmes firent de même, en répétant après Myriam. Ils arrivèrent à Mara, l'eau était amère, Moché jeta un bâton amer dans l'eau amère et elle s'adoucit.

Montée 5 : Ils voyagèrent à Elim où ils trouvèrent 12 sources d'eau et 70 palmiers. Le 15 Iyar, dans le désert de Sine, ils finirent le pain sorti d'Égypte. Ils se plainquirent parce qu'ils n'avaient plus de quoi manger. Moché les rassura, Hachem écouta leurs plaintes.

Montée 6 : Hachem fit tomber la Manne pour le jour et envoya des caillles pour la nuit dès le 16 Iyar. Ils ne devaient pas en laisser, ni sortir pour en chercher le Chabat. Certains firent ces deux expériences et Hachem le reprocha à Moché. Aharon garda un flacon de Manne, qui servira à l'époque de Jérémie (~900 ans plus tard). Ils mangèrent de la Manne pendant 40 ans jusqu'au 15 Nissan 2488.

Montée 7 : Ils voyagèrent à Refidim. Il n'y avait pas d'eau, les béné Israël se plainquirent. Hachem lui demande de frapper le rocher qui deviendra le puits de Myriam qui les suivra pendant 40 ans dans le désert et les rafraichira. Yéhochoua choisit des hommes pour combattre Amalek et Moché monta sur la montagne avec Aharon et 'Hour et il leva ses bras vers le ciel, quand les béné Israël les voyaient, ils gagnaient la guerre, car cela leur rappelait Hachem. Ils gagnèrent la guerre et Hachem jura que Son trône et Son nom ne seront jamais entiers, tant qu'Amalek existe sur terre.

Comment procéder pour l'allumage des Nérotés de Chabbat dans un hôtel ?

Il a été rapporté précédemment que la coutume de la plupart des Séfaradim est de ne pas réciter de bénédiction sur un rajout de lumière. **C'est pourquoi, les femmes astreintes à l'allumage devront allumer les bougies dans leurs chambres respectives. Il est à noter qu'à ce titre on pourra tout à fait allumer avec une lumière électrique.**

De ce fait, il sera bien plus pratique de prévoir en amont des bougies à piles. [Beth Yis'hak Y.D 120,5 ; Ha'hachmal Leor Halakha p.132; Yad Mordekhaï 5 (Rottenberg); Az Nidberou 3,1 ; Hazon Ovadia p.212 ; Hout Hachani 4 perek 83,4 (qui tolère même la lumière des toilettes) et ainsi semble être l'avis du Har Tsvi 1,143 et 2,114 (à l'encontre du Piské Techouvoï ot 9). Voir aussi Otsrot Yossef 6 qui réfute les propos du Or Létsion 18,12 (excepté pour les Led)].

Et ainsi il sera fortement recommandé d'agir même pour les Ashkénazim, et non pas comme la coutume répandue d'allumer au lobby (où il y a une véritable crainte de Berakha Levatala) [En effet, même selon le Rama, le fait que chaque femme allume au lobby est très problématique étant donné que ce rajout est insignifiant, vu que la lumière électrique est déjà allumée sur place. Et bien que cet allumage n'a pas été effectué en l'honneur du Chabbat, malgré tout, à partir du moment où la 1^{ère} femme allumera les bougies au lobby, les femmes qui allumeront par la suite ne pourront s'acquitter de leur devoir qu'au titre de Tossefet Ora, ajout insignifiant et donc insuffisant pour réciter de nouveau une bénédiction (Beer Moché 1,14 ot 3; Az Nidberou 5,3 ot 4; Hemdat Tsvi 19,4 ot 10; Hilkhoh Chabbat Bechabbat 4,40). Et ce d'autant plus que plusieurs décisionnaires écrivent que l'autorisation de réciter une bénédiction sur un rajout de lumière ne s'applique que dans la pièce où le repas sera pris (Divré Yatsiv 1,119 ot 6; Badé Hachoulhan ot 22 ; Hout Hachani 4 p.66 ; Ch.Ch.Kehilheta 2,45 ; Halakha Beroura p.304 ; et ainsi il en ressort du Michna Beroura ot 41)].

Enfin, il convient de noter que d'ordinaire, lors de chaque allumage de veille de Chabbat, il sera fortement recommandé d'éteindre la lumière du salon avant de procéder à l'allumage des Nérotés. En effet, étant donné que l'essentiel de l'éclairage (et donc du Oneg Chabbat) provient de la lumière électrique, il conviendra que cet allumage soit effectué en l'honneur du Chabbat.

C'est-à-dire qu'en pratique, pour le Choulhan Aroukh (coutume suivie de nos jours par la plupart des Séfaradim), **on récitera la bénédiction des Nérotés puis on allumera les bougies et on enchaînera juste après sur la lumière électrique** (et après avoir effectué cet allumage, la femme acceptera le Chabbat). **Tandis que selon le Rama on allumera en premier lieu la lumière électrique, puis les bougies, puis on récitera la bénédiction sur l'ensemble** (et on acceptera le Chabbat aussitôt). [Émet Leyacov Kamientski 263,8; Beer Moché 8,62; Menouhat Ahava 4,6. Aussi, lorsqu'il y a 2 jours de Yom Tov, on mettra en place une minuterie de manière à ce que l'allumage s'effectue au moment où la pièce n'est pas éclairée. De même lorsque Yom Tov tombe veille de Chabbat où l'on fera en sorte que la lumière s'éteigne au cours du Chabbat afin de profiter de l'éclairage des bougies de Yom Tov ('Hazon Ovadia p.216/Otsrot Yossef Siman 4). Si cela n'est pas possible, on allumera dans une pièce non éclairée (Or Létsion 2,18 note 13)].

David Cohen

Si vous appréciez **Shalshelet News**, vous pouvez soutenir sa parution en dédiant un numéro.

Shalshelet.news@gmail.com

Jeu de mots : Les maquilleuses ont relancé le marché des énergies fossiles.

Devinettes

- 1) Comme les Egyptiens ont reconnu Hachem en disant « Hachem Hatsadik » (9-27), ils ont eu une récompense. Laquelle ? (Rachi, 15-12)
- 2) Les Béné Israël ont vu les Egyptiens morts sur la rive du Yam Souf. Comment est-ce possible ? N'ont-ils pas été noyés dans la mer ? (Rachi, 14-30)
- 3) « Les eaux se sont fendues ». Pourquoi n'est-il

pas écrit « La mer s'est fendue » ? (Rachi, 14-21)

- 4) Quel vent Hachem a-t-il utilisé pour tuer les réchaïm ? (Rachi, 14-21)
- 5) Comme qui les Béné Israël ont-ils prié lorsqu'ils se sont retrouvés devant le Yam Souf ? (Rachi, 14-10)
- 6) « Voici les Egyptiens qui VOYAGE derrière eux... » (14-10) Pourquoi le verbe "voyager" est-il employé au singulier ?

Réponses aux questions

1) Car l'un de leurs membres : Yignone, leur affirma : « Hachem s'est dévoilé à moi en me missionnant de vous faire sortir d'Egypte, car le temps de la rédemption est arrivé (tant et si bien que les Béné Efrayim le crurent) ! (Pirkei déRabbi Eliezer, chapitre 48)

2) Le Midrach enseigne : « Les Béné Israël ont-ils un mérite, demanda Moché, pour sortir d'Egypte ? » Et Hachem de répondre : « Al chem sofame » (« en vertu de leur fin », c'est-à-dire du fait qu'en fin de compte, les Béné Israël accepteront le 6 Sivan 2448, 3 mois après leur sortie d'Égypte, de recevoir la Torah ; ils méritent donc rétroactivement leur délivrance). Or, la 12^{ème} mida de la béraïta de Rabbi Yichmael (Béraïta rapportant les 13 midot par lesquelles la Torah écrite est interprétée : « chéloch essrei midot chéhatorah nidréchéte ») est celle de : « Davar halamed missofo ». Voilà pourquoi la mer Rouge refusa au départ de s'ouvrir, prétextant que les Béné Israël étaient aussi idolâtres que les Égyptiens. Ce n'est qu'en voyant « la 12^{ème} mida » de la béraïta de Rabbi Yichmael, et l'enseignement qui en découle (« davar halamed missofo », autrement dit : « On apprend que du fait qu'à la fin, le peuple d'Israel acceptera de recevoir la Torah, il mérita « lémafréa » sa sortie d'Egypte ») que le « Yam souf » accepta de s'ouvrir « dafka » en 12 parties (« mida kénéguéd mida ») ! (« Imrei Yéhouda »).

3) Le fait que le verset ne dise pas : « Bokéya yam al yédei Moché » (ou bokéya yam lémoché), mais plutôt : « bokéya yam lifné Moché », nous invite (selon nos Sages) à prendre les lettres se trouvant dans l'alphabet

hébraïque, avant les lettres « même », « chine », et « hé » composant le nom de Moché. En l'occurrence, la lettre lamed (placée avant la lettre même), la lettre Reich (placée avant la lettre chine), et enfin la lettre dalet (placée avant la lettre hé). On obtient alors le nom saint de « Ralad » !

L'expression « lifné Moché » fait donc allusion à l'enseignement des sages déclarant que Moché eut recours au Chem Hakadoch « Ralad » pour opérer le miracle de la « kériyate Yam Souf » ! (« Ets ha'hayim » du Rav Shgayer Allouche Zatsal décédé à Beer chéva en 1945. Sefer imprimé à Djerba en 1965)

4) a) Le mot « ète » vient inclure un autre chant que les Béné Israël entonnèrent lors de la « Kériyate Yam Souf » : il s'agit du chant « Chir Hachirim » ! (Que le Roi Chlomo retrouvera et composera plus tard « béroura'h hakodech »). (« Tossefot Hachalem » au nom du Midrach Chir Hachirim Rabba)

b) Remez Ladavar : les lettres hébraïques composant le terme « Hachirim » (« chir hachirim ») forment les mots « Chir Hayam » (« le cantique de la mer » Rouge). (Rokéa'h, Sefer Hakana, sod du nom de 72 lettres, ote 6)

c) Ainsi, le fameux « Chir Hachirim » étant le cantique le plus saint (il est le « kodech kodachim ») de tous les cantiques existant dans le Tanakh, a été chanté au moment où tous les Béné Israël (même une servante) ont atteint un degré de prophétie supérieur à celui du Navi Yé'hezkel Ben Bouzi. (Kol Yaacov)

5) Le terme « Midor » fait référence au « Dor » (à la génération) du Roi Chaoul, et le mot « Dor » à la génération de Mordékhaï et Esther. (Midrach Hagada)

Réponses n°371 Bo

Enigme 1: A) A-t-on le droit de faire « chéhakol » sur tous les aliments ? B) Si quelqu'un l'a fait doit-il refaire une autre berakha ?

A- Non. Chéakol est une bérakha très générale et a priori, il ne faut pas l'utiliser lorsqu'on peut bénir de façon plus précise avec la bérakha appropriée. Toutefois, si, après avoir étudié les halakhot, il a un doute sur la bérakha à faire, il pourra faire chéakol.

B- Non. Bédiavad on est acquitté.

Rébus : Aie / A / Or / Baies / Moche / Vote / Âme



Enigme 2: Quatre personnes traversent un pont dangereux en pleine nuit, elles ont donc besoin d'une lampe de poche, mais elles n'en ont qu'une qui n'a que 15 minutes de batterie. Avraham peut traverser en 1 minute, Pinhas en 2 minutes, Chimon en 5 minutes et Moché en 8 minutes. Pas plus de 2 personnes peuvent traverser à la fois ; et lorsque 2 personnes traversent, elles doivent aller au rythme de la personne la plus lente. Comment peuvent-ils, tous les 4, traverser le pont en 15 minutes ?

Avraham et Pinhas traversent en premier en 2 minutes, et Avraham retransverse seul avec la lampe en 1 minute. Ensuite, les 2 personnes les plus lentes, Chimon et Moché, traversent en 8 minutes. Pinhas revient en 2 minutes, et Avraham et Pinhas reviennent en 2 minutes. Ils viennent de traverser le pont en 15 minutes exactement.

Enigmes

Enigme 1 : Quels sont le grand-père et le petit-fils ayant le même nom et ayant écrit un Sefer, avec le même nom aussi ?



Enigme 2 : On désire construire un château de cartes avec 340 paquets de 32 cartes. Combien d'étages peut-on construire avec ces 340 paquets ?

A La Rencontre De Nos Sages

Rav Chlomo Zalman Auerbach

Rav Chlomo Zalman Auerbach est né en 1910 dans le quartier de Cha'aré 'Hessed à Jérusalem. Son père, le Rav 'Haïm Yéhouda Leïb Auerbach, dirigeait la Yéchiva des Kabbalistes « Chaaré Chamayim » et était un descendant du « Toldot Yaacov Yossef » de Pologne, en lien de parenté par alliance avec le Baal ChemTov. Sa mère, la Rabbanit Tsivya, était la fille du Rav Chlomo Zalman Parouch, l'un des plus importants piliers de Jérusalem.

Depuis sa tendre enfance, Rav Chlomo Zalman était connu tant pour son grand amour de la Torah et son mode de pensée original, que pour la sensibilité extraordinaire qu'il éprouvait vis-à-vis d'autrui. À cette époque, la ville de Jérusalem était plongée dans une pauvreté extrême et Rav Chlomo Zalman lui-même souffrit de la faim lorsqu'il était enfant.

Son mariage : À Pourim de l'année 1930, Rav Chlomo Zalman épousa la Rabbanit 'Haya Rivka Rou'hamkin. Le Rav qui les avait mariés n'était nul autre que Rav Kook qui était très apprécié par la famille Auerbach. Le père du 'Hatan avait l'habitude de se rendre tous les Chabbath chez Rav Kook pour écouter le discours qu'il faisait pendant la Séouda Chlichit. Rav Kook fut également le Sandak du fils aîné de Rav Chlomo Zalman Auerbach, le Rav Chmouel Auerbach. Rav Chlomo Zalman et son épouse vécurent en parfaite harmonie tout au long de leur vie, si bien que, lors de l'oraison funèbre de son épouse, en 1984, le Rav proclama : « Nous avons

l'habitude de demander pardon au défunt à son enterrement, mais tu sais pertinemment que je n'ai pas de raison de te présenter mes excuses puisque, durant toute notre vie de couple, nous avons appliqué les lois du Choul'han Aroukh. Mais, au cas où je t'aurais tout de même causé du tort, je te demande pardon. »

Un génie de la Halakha : Rav Chlomo Zalman était un génie en Halakha, et en 1931, il avait déjà publié son premier ouvrage intitulé « Méoré Haéché » qui traitait des lois du Chabbat relatives à l'électricité. Son livre avait eu les approbations de Rav Kook, de Rav Isser Zalman Meltser auprès duquel il avait étudié à la Yéchiva « Ets 'Haïm », et du Gaon Rav 'Haïm Ozer Grodinsky.

Rav Chlomo Zalman veillait particulièrement à ce que l'étude aboutisse à l'action. Et lorsque l'un des Machgu'him (directeur spirituel) de la Yéchiva lui demanda conseil concernant le sujet sur lequel il fallait se focaliser lors de ses discours, il répondit, sans hésiter : « il faut que les propos soient très concrets ». En 1949, l'on demanda au Rav Chlomo Zalman de diriger la Yéchiva « Kol Torah ». Le Rav occupa ce poste jusqu'à ses derniers jours et eut des milliers d'élèves. Au fil des années, il devint réputé pour un être un Possek (décisionnaire halakhique) de grande renommée, doté d'une réflexion rigoureuse et exclusive dans tous les domaines de la Halakha. Et l'on affluait des quatre coins du monde pour connaître la « Parole d'Hachem », c'est-à-dire la Halakha. Le Rav répondait à tous types de questions concernant la science, la médecine, le Chabbat, l'armée, la technologie, et il maîtrisait tous

les sujets à la perfection jusque dans les moindres détails.

Une gentillesse et modestie jusqu'au dernier souffle: Parallèlement à son esprit de génie, sa personnalité reflétait deux qualités particulières : l'affection et la modestie. Rav Chlomo Zalman accueillait chaque juif, petit ou grand, avec un visage rayonnant, souriant et avec patience. Tout celui qui l'a rencontré ne pourra jamais oublier son magnifique sourire qui apportait tant de chaleur et de réconfort. Durant toute sa vie, il s'éloignait des querelles. L'amour sincère qu'il vouait à chaque juif dépassait tous les clivages et provenait de la Torah de vérité qu'il possédait en son for intérieur. La grande modestie dont il faisait preuve était connue de tous. Il s'attristait vraiment lorsqu'on lui attribuait des titres honorifiques. Il se dérobaient des adjectifs que l'on associait à son nom. Lorsque son nom fut publié dans un journal, en le qualifiant de Possek Hador (décisionnaire de la génération), il contacta la rédaction du journal pour leur demander de ne plus lui attribuer de tels titres. En 1995, à l'âge de 85 ans, Rav Chlomo Zalman Auerbach quitta ce monde. Une foule immense fut présente à ses obsèques, près de 300 000 personnes, de tous bords et de tous milieux, l'accompagnèrent à sa dernière demeure. Ceci prouvait à quel point son décès fut une lourde perte pour l'ensemble du peuple d'Israël. Sur sa pierre tombale qui fut érigée au Har Haménou'hot, il autorisa à y inscrire uniquement ces quelques mots qui exprimaient la joie de son cœur : « Il eut de nombreux élèves à la Yéchiva de Kol Torah et, de son vivant, diffusa la Torah au public ».

David Lasry

Birkat Mordekhaï

Les récipients de Sagesse

Dans la paracha de cette semaine, il est dit : "Si tu écoutes la voix de l'Éternel ton Dieu ; [...] je te préserverai" (Chémot 15,26). Dans le traité de Berakhot (40a), les paroles de Rabbi Zera, ou selon certains, celles de Rabbi Hanina bar Pappa, nous invitent à percevoir une subtilité dans la phrase "im chamoâ, tichmâ" – littéralement "si tu écoutes, tu écouteras." Ils déclarent : "Venez voir que l'attribut de l'Homme diffère de l'attribut du Saint Béni soit-Il. Dans le domaine des attributs humains, un récipient vide retient ce qui y est déposé, tandis qu'un récipient plein ne peut plus rien retenir. Cependant, l'attribut du Saint, Béni soit-Il, n'est pas ainsi, car si D. ajoute à une personne qui est un récipient rempli de connaissances ou de bonnes qualités, elle le retiendra ; par contre, une personne qui est un récipient vide ne le retiendra pas. Cela est allusif au verset où il est dit : "Et Il dit, si tu écoutes vraiment [chamoâ tichmâ] la voix de l'Éternel, ton Dieu, et fais ce qui est droit à Ses yeux" (Chémot 15,26). Ce verset est interprété de manière homilétique : Si tu écoutes [chamoâ] dans le présent, tu écouteras [tichmâ] également dans le futur ; et sinon, tu n'écouteras pas."

Léilouy nichmat Malka Sultana Taïta
bat Florence Myriam Simha

Cette nuance suggère qu'en créant un récipient initial par l'acte simple d'écoute, on ouvre la voie à l'accueil de plus d'enseignements, comme une invitation à verser constamment.

La métaphore des récipients souligne que le développement spirituel de l'individu est semblable à la création de vases : chacun doit façonner son propre réceptacle, car c'est dans la nature spirituelle d'être prêt à recevoir, à verser, et à contenir des enseignements. Puisque les enseignements sont vastes et innombrables, chaque acquisition devient un récipient en soi, prêt à recevoir et à intégrer de nouvelles sagesse. Cela est comparable à verser une goutte de savoir dans un petit vase qui, bien que modeste, devient le point de départ pour recueillir d'innombrables trésors de sagesse. En conclusion, nous pouvons affirmer que dans la Torah, les commandements, ainsi que la connaissance et l'innovation, chaque individu agit comme un récipient constamment prêt à accueillir de nouveaux enseignements. Le verset "Si tu écoutes vraiment" devient ainsi une incitation à créer ces récipients, même modestes, qui deviennent les fondations pour recevoir et verser constamment, créant ainsi un cycle ininterrompu d'enrichissement spirituel.

Yonathan Haik

La Question

La paracha de la semaine traite de l'épisode de la manne. A ce sujet il est écrit : "... ils dirent un homme à son frère qu'est-ce donc car il ne savait pas ce que c'était ».

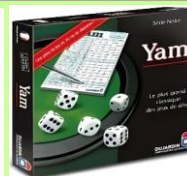
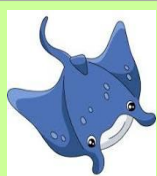
Cependant, nous pouvons nous interroger sur cette question. En effet, puisque la veille leur avait été annoncée la venue de pain, ils auraient facilement pu en déduire que cette substance était donc bel et bien la subsistance en question ?

Le **'Hatam Sofer** répond : le Talmud nous rapporte un épisode où un renégat vint voir rabbi Akiva afin de remettre en cause la Brit Mila. Son argument consistait à dire que lorsque Hachem crée l'homme d'une certaine façon comment pouvons-nous avoir le culot de prétendre faire mieux en y apportant une modification. Et rabbi Akiva lui répondit : "et pourtant Hachem crée le blé et l'homme en fait du pain car Hachem veut donner à l'homme la possibilité de perfectionnement afin de l'impliquer dans son projet."

Or, nous dit le 'Hatam Sofer, l'expression employée pour dire "ils ne savaient pas ce que c'était" se dit : lo yadeou ma ouh. En hébreu, les initiales forment l'anagramme du mot Mila. Ainsi, alors qu'ils avaient déjà fait la Brit Mila et compris l'importance de l'intervention humaine dans le perfectionnement, ils furent étonnés de voir tomber du ciel un met nourricier déjà prêt à la consommation sans qu'ils n'aient à intervenir. Et Moché leur expliqua : ceci est la chose qu'Hachem a ordonnée, spécifiquement pour la génération de la connaissance. Cela n'est pas sans rappeler le verset de parachat Ekev qui enseignait : "car ce n'est pas seulement du pain que vit l'homme mais de tout ce qui sort de la bouche d'Hachem..."

G.N.

Rébus



La Force d'une parabole

C'est l'histoire d'un citadin qui voyage pour la première fois à la campagne. Notre homme observe les merveilles de la nature, mais un détail l'interpelle. Dans un des champs, il aperçoit un paysan qui introduit une lame dans le sol et, à l'aide de deux grands chevaux, la tire sur toute la longueur du champ. Il se demande alors pourquoi cet homme à qui on a attribué une telle richesse, se permet de vandaliser ce si beau terrain. De plus, pourquoi se fatigue-t-il à cette tâche ? N'a-t-il pas plus utile à faire ? Son séjour à la campagne se poursuit mais de nouveau une scène le sidère. Le même paysan qui s'amusait hier à massacrer sa terre, se permet aujourd'hui de jeter de très bonnes graines dans les différents trous apparents. Après avoir dilapidé son terrain, il se permet maintenant de

gaspiller sa propre nourriture !

Quelques semaines plus tard, voyant les épis de blé qui ont poussé dans le champ, et alors qu'il commence à penser que son paysan n'était pas si dérangé finalement, il le voit venir avec une lame et couper toutes les merveilles qui avaient poussées. Son étonnement augmente lorsqu'il le voit récupérer tous les grains de ces épis pour les charger dans des sacs et les emmener au moulin. Il comprend alors que les actes du paysan sont sensés même s'il n'en perçoit pas encore la finalité. Ce n'est qu'au moment où il verra que la farine obtenue permettra d'avoir un bon pain frais qu'il comprendra que depuis le début tout était pensé et calculé. En rentrant, il s'empresse de raconter à ses enfants son aventure et conclut : " Sachez que tout ce que fait un paysan est pertinent même si vous n'en mesurez pas tout de suite la portée."

Pendant toutes les années d'esclavage, il est clair que les bné Israël ne comprenaient pas tout ce qui leur arrivait. Et même lorsqu'un leur d'espoir commence à émerger avec l'arrivée de Moché, leur travail est décuplé et leur espérance s'évanouit de nouveau. Arrivés devant la mer également ils se demandent encore si tout cela n'était pas vain. Ce n'est qu'après le passage dans la mer qu'ils commencent à voir la finalité de tout leur périple. La difficulté de l'esclavage qui permet de réduire les années de labeur, les Égyptiens qui les poursuivent mais qui finissent noyés, chaque épisode prend ainsi sa place dans l'histoire que nous connaissons. En racontant la sortie d'Égypte, nous rappelons que même si certaines périodes de l'histoire sont difficiles à comprendre nous savons pertinemment que tout à un sens et une finalité

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léïlouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Yossef est un garçon très débrouillard, il trouve toujours un moyen de se faire de l'argent. Voilà qu'un jour lui vient à l'esprit une idée sensationnelle, il loue trois distributeurs à canettes et les transporte jusqu'au tombeau d'un grand Tsadik quelques jours avant sa Hiloula. Il se dit qu'un plein été et vu le nombre de personnes pèlerinant ce Tsadik, il vendra sûrement plusieurs centaines de canettes et rentabilisera largement sa location. Il met donc tout en place, positionne ses machines dans un emplacement où il est sûr qu'elles seront visibles et rencontreront des personnes assoiffées en ce jour si important. Mais voilà que la veille de la Hiloula, alors qu'il fait un dernier tour pour vérifier que ses canettes sont bien au frais, il découvre effaré qu'une personne a eu le culot de mettre lui aussi des distributeurs en face des siens, il ne comprend pas comment il peut ainsi pénétrer sur son territoire sans aucune gêne. Il cherche donc sur les appareils le numéro du propriétaire mais lorsqu'il appelle, personne ne lui répond. Yossef n'est pas du genre à laisser tomber mais là, il ne sait vraiment pas quoi faire. La Hiloula se déroule avec énormément de personnes qui sont venues pèliner ce saint homme et Nissim, qui est le fameux propriétaire des secondes machines, vient récupérer la recette de ce jour de fête. Il est sûr de trouver ses distributeurs vidés de leur si chère cargaison et c'est pourquoi il est sous le choc lorsqu'il s'aperçoit que toutes les canettes sont à l'appel, il n'en manque pas une. Il s'approche, essaye de comprendre et ne tarde pas à apercevoir le morceau de papier collé sur lequel est écrit en grandes lettres : «Machine hors service ». Il manque de se sentir mal et cherche maintenant qui est le coupable. Évidemment, vous l'avez deviné, et lui aussi d'ailleurs, c'est Yossef. Nissim va donc le trouver et lui demande de lui rembourser son manque à gagner. Mais Yossef répond qu'il a agi selon la Halakha puisque Nissim est venu dans son territoire. Qui a raison ?

Le Choul'han Aroukh (H" M 156,5) nous enseigne qu'on a le droit d'ouvrir un magasin dans une ville où il en existe un autre qui vend la même marchandise car on considère que chacun travaille dans sa propriété et le client est libre de choisir, même si par mesure de piété on évitera de faire cela. Cependant, il est important de noter qu'il rajoute que dans le cas où le second prend tous les clients du premier et ne lui permet plus de subsister à ses besoins, cela sera interdit d'après certains. Le Pit'hé 'Hochen explique qu'à plus forte raison de nos jours, il sera illogique d'interdire cela car il y a, dans la grande majorité des cas, suffisamment de clients pour les deux, à plus forte raison dans les zones commerciales où les gens viennent même de loin faire leurs courses et il n'y aura même aucune mesure de piété à éviter de faire cela à moins qu'il s'installe vraiment proche de son concurrent. Le Rav Zilberstein précise que même dans le cas où il y a une raison d'éviter de s'installer, le premier propriétaire devra toujours se rappeler que la Parnassa vient du Ciel et que personne ne peut toucher à ce qui t'est réservé. Il est donc clair que Yossef n'avait pas le droit d'agir de la sorte. Mais doit-il pour autant payer le manque à gagner ? Il existe une grande règle au sujet des dégâts selon laquelle le Beth Din terrestre ne peut rendre 'Hayav une personne que si elle a endommagé physiquement, de ses mains. Or, ici, Yossef ne lui a pas causé de perte avec ses mains mais a seulement entraîné une perte à son prochain, il ne sera donc 'Hayav que vis-à-vis du tribunal céleste. Le Rav précise qu'il faudra tout de même expliquer à Yossef qu'il serait mieux pour lui de dédommager Nissim car il y a une justice dans ce monde et qu'il vaut mieux payer ici-bas que plus tard.

En conclusion, on ne peut rendre 'Hayav Yossef dans ce monde car il n'a fait qu'entraîner un dégât mais il lui sera tout de même grandement conseillé de payer ici-bas plutôt que d'avoir des comptes dans l'au-delà.

(Tiré du livre Véaarèv Na, Tome 4, page 368)

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« ...Et Israël vit les Égyptiens morts sur le rivage de la mer » (14/30)

Rachi écrit : « La mer les a rejetés sur le rivage afin qu'Israël ne dise pas : De la même manière que nous sommes remontés de ce côté-ci, ainsi les Égyptiens remonteront d'un autre côté et se lanceront à notre poursuite. »

Il en ressort que la raison pour laquelle la mer a rejeté les Égyptiens sur le rivage, c'est pour tranquilliser les bnei Israël et les rassurer en leur montrant que les Égyptiens sont bien morts.

« Tu as étendu ta droite, la terre les engloutira » (15/12) Rachi écrit : « De là, nous apprenons qu'ils ont mérité d'être enterrés pour avoir déclaré "Hachem est juste" » (15/12)

Il en ressort que la mer devait donc les rejeter sur le rivage pour qu'ils puissent être enterrés.

D'où la question : d'un côté, Rachi dit que la raison pour laquelle la mer a rejeté les Égyptiens sur le rivage, c'est pour rassurer les bnei Israël et d'un autre côté, Rachi dit que c'est pour pouvoir les enterrer !?

On pourrait proposer la réponse suivante :

Tout d'abord, ramenons les paroles du Or Ha'Haïm hakadoch.

Le Or Ha'Haïm hakadoch demande : d'un côté, nos 'Hakhamim disent dans le Sifra que la mer rejetait les Égyptiens sur la terre, et la terre les rejetait dans la mer. La terre dit à la mer : "Si déjà pour avoir reçu le sang de Hevel j'ai été maudite, comment pourrais-je recevoir toute une population ?!" Alors, Hachem a juré - "Tu as étendu ta droite" - à la terre qu'il ne maudira pas la terre pour cela.

Il en ressort que personne ne voulait recevoir les Égyptiens, y compris la mer.

D'un autre côté, nos 'Hakhamim disent dans la Guémara (Pessa'him 118) : « Hachem dit à la mer : "Rejette les Égyptiens sur la terre" La mer répondit : "Maître du monde, y a-t-il un serviteur dont son maître lui donne un cadeau et ensuite il le lui reprend ?!" Hachem dit : "Je t'offrirai une fois et demie de plus que les Égyptiens à l'époque de Sisra...et le fleuve du Kishone en sera le garant..." »

Il en ressort que la mer voulait tellement recevoir les Égyptiens qu'elle ne voulait plus les rejeter, d'où la question du Or Ha'Haïm hakadoch :

La mer voulait-elle des Égyptiens ou n'en voulait-elle pas ? Le Or Ha'Haïm hakadoch répond en ramenant une troisième parole de nos 'Hakhamim dans la Mékhilta qui va concilier les deux premières :

« Les Égyptiens sont morts sur le rivage de la mer : "Les bnei Israël les ont vus agonisants, encore vivants, afin qu'ils reconnaissent leurs bourreaux et qu'ils les voient à présent humiliés, couverts de honte, gisant à terre, en train d'agoniser, ces mêmes bourreaux qui disaient "Où est Hachem votre D.ieu ?", à présent, de leurs propres yeux, les bnei Israël les voient piétinés, réduits en boue et en poussière de la rue. »

Hachem a la volonté de tuer les Égyptiens, et il n'y a pas plus grand mérite que d'accomplir la volonté de Hachem. Ainsi, la mer désire ardemment accomplir la volonté de Hachem et donc recevoir les Égyptiens dans la mer afin de les tuer et ainsi avoir le grand mérite d'accomplir la volonté de Hachem. Mais Hachem dit à la mer : Pour le bien des bnei Israël, il est important que les bnei Israël voient les Égyptiens mourir devant eux et donc de les rejeter sur terre encore vivants et la mer, voyant qu'on lui retire cette belle mitsva d'accomplir la volonté de Hachem de tuer les Égyptiens, commence à argumenter et là, on se situe dans la Guémara Pessa'him "Maître du monde, y a-t-il un serviteur... » jusqu'à que Hachem jure à la mer qu'une autre occasion se présentera d'avoir le

mérite d'accomplir la volonté de Hachem à l'époque de Sisra (nous qui avons le mérite d'avoir 613 mitsvot et de pouvoir accomplir la volonté de Hachem à chaque instant, combien de joie et de reconnaissance envers Hachem, quel mérite avons-nous ! Achreïnou ! Heureux soyons-nous !) Une fois les Égyptiens rejetés vivants sur la terre et que les bnei Israël les ont vus mourir devant eux, la terre prend peur et là on se situe dans le Sifra : "Si déjà pour avoir reçu le sang de Hevel..." Ainsi, la terre rejette les Égyptiens dans la mer mais puisqu'à présent les Égyptiens sont déjà morts et qu'il n'y a plus de mitsva à accomplir, la mer n'en veut pas et, à son tour, les rejette sur la terre jusqu'à que Hachem jure à la terre qu'elle ne sera pas maudite.

À la lumière de ce Or Ha'Haïm hakadoch, on pourrait proposer d'expliquer Rachi ainsi :

Effectivement, les Égyptiens devaient de toute façon être rejetés sur terre car ils ont mérité d'être enterrés pour avoir déclaré "Hachem est juste" mais ils auraient pu être rejetés déjà morts. Pourquoi ont-ils été rejetés vivants ?

Là intervient notre Rachi : « La mer les a rejetés sur le rivage afin qu'Israël ne dise pas : De la même manière que nous sommes remontés de ce côté-ci, ainsi les Égyptiens remonteront d'un autre côté et se lanceront à notre poursuite », c'est-à-dire une personne ayant subi des atrocités telles que les bnei Israël en Égypte, torturés, massacrés, les bébés tués devant leurs parents, une piscine de sang des bébés bnei Israël faite pour que Pharaon se baigne dedans afin de guérir de la lèpre... un peuple ayant vécu ce Guéhinam, même lorsque physiquement ils en sortent, psychologiquement, moralement, ils sont toujours là-bas, leur nefesh (âme) est meurtrie, humiliée, le soir ils n'arrivent pas à s'endormir et quand ils y arrivent, leurs rêves les ramènent là-bas, ils voient leurs bourreaux de partout, à chaque petit bruit, ils sursautent, ils ont toujours peur que leurs bourreaux vont venir les massacrer au point qu'ils disent : « De la même manière que nous sommes remontés de ce côté-ci, ainsi les Égyptiens remonteront d'un autre côté et se lanceront à notre poursuite », le traumatisme est colossal. Ainsi, après les avoir faits sortir d'Égypte physiquement, Hachem veut les faire sortir psychologiquement, Hachem veut guérir leurs âmes humiliées, terrorisées et meurtries et c'est l'un des buts de kriat yam souf et pour ce faire, il ne suffit pas que les bnei Israël voient plein de cadavres Égyptiens morts, qu'on leur annonce que leurs bourreaux ont été tués, cela n'est pas suffisant pour guérir complètement.

Hachem dit à la mer "Il faut que les bnei Israël voient les barbares Égyptiens encore vivants" et demande donc à la mer de les rejeter vivants. Ainsi, chaque victime bnei Israël se tient debout et fière devant leurs bourreaux, agonisants mais encore vivants, à terre, en train de souffrir, et quelque part, c'est comme si les victimes bnei Israël tuaient leurs bourreaux Égyptiens. Dans cette configuration, les yeux des victimes bnei Israël croisent les yeux de leurs bourreaux et là, quelque chose se passe, une communication se produit où dans le silence, les victimes bnei Israël disent à leurs bourreaux Égyptiens encore vivants et conscients "Vous avez perdu, vous souffrez devant nous, vous êtes à terre, agonisants. Pour vous, les barbares, c'est terminé à tout jamais, mais nous, bnei Israël, sommes debout, vivants et fiers à tout jamais et là, une guérison du nefesh se produit où la victime voit son bourreau humilié, à terre et conscient, et sait que son bourreau la voit également, debout, pleine de vie et fière, et dans cette configuration, ces bourreaux Égyptiens piétinés, réduits en poussière, meurent aux pieds de leurs victimes bnei Israël.

Le nefesh des bnei Israël est guéri, leur humiliation disparaît et l'honneur des bnei Israël est retrouvé :

« Et les bnei Israël sortirent la main haute, triomphant » (14/8)

Mordekhai Zerbib